



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021

La Présidente **Eve SCHELTENS** ouvre la séance à 15 h 30. Elle remercie **Serge Plasterie**, Secrétaire général de la FFB, et les présidents du Comité du Val de Seine, **Laurent Thuillez** et de l'Aube, Seine et Marne, Yonne, **Alain Gallou** pour leur présence à l'Assemblée Générale du Comité du Hurepoix et tous les délégués des clubs qui sont présents dans la salle. Elle rappelle que cette Assemblée se tiendra dans le strict respect des mesures sanitaires et demande à chacun de se sentir responsable de son bon déroulement.

Elle énonce ensuite l'ordre du jour de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

- 1 - Désignation des scrutateurs
- 2 - Rapport moral - saison 2020/2021
Vote du rapport moral
- 3 - Rapport financier - saison 2020/2021 -
- 4 - Rapport des vérificateurs aux comptes
Vote du rapport financier
- 5 - Budget prévisionnel
Vote sur le budget prévisionnel
- 6 - Renouvellement des vérificateurs aux comptes
- 7 - Questions diverses

La **Présidente** souhaite la bienvenue aux nouveaux Présidents de clubs :

Françoise Drevillon à Clamart, **Patrick Dronne** à Ballancourt/Lardy, **Véronique Marotte** à Montrouge, **Françoise Pietre** à Brunoy, **Bernard Stoclin** à Jouy en Josas et plus récemment **Bernard Donnat** à Sainte Geneviève des Bois.

Un remaniement du Conseil et du Bureau Exécutif, suite à quelques démissions, a entraîné la cooptation de :

- ♥ Denis Ancelin en tant que Vice-Président chargé de l'arbitrage
- ♥ Viviane Walti, Trésorière adjointe
- ♥ Nathalie Eymard seconde Marianne Jouve pour le Bridge Scolaire
- ♥ Rémi Legras
- ♥ Francis Rouleux, tous deux vont prêter main forte à Jean François Chevalier pour les compétitions

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

1 - DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Les scrutateurs sont madame **Viviane Walti** et madame **Martine Meunier**.

Après comptage des délégués, 110 présents ou représentés sur 137 délégués convoqués, soit 80 % de participation ; l'Assemblée Générale peut valablement se tenir.

37 Clubs sont présents sur les 39 Clubs que compte le Hurepoix.

2 - RAPPORT MORAL - saison 2020/2021

La Présidente commente le rapport moral à l'aide du diaporama (en annexe)

Le rapport moral a été envoyé aux présidents de clubs le 25 octobre, à charge pour eux de le transmettre à leurs délégués.

Le Comité regroupe aujourd'hui 39 clubs, 40 communes bénéficient d'une salle de bridge.

Les clubs de Fresnes et Montlhéry ont fermé leurs portes. Le club du Coudray-Montceaux a fusionné avec le Club de Mennecy.

Cette saison a été à nouveau marquée par la crise liée au Coronavirus ; confinement et fermeture du Comité à compter du 23 octobre 2020 jusqu'au 30 juin 2021.

Elle avait timidement reprise le 7 septembre pour le Comité pour s'achever le 23 octobre avec toutes les conséquences que nous avons déjà connues :

- Chômage partiel pour le personnel et Babette Ancelin a fait valoir ses droits à la retraite le 1er mai 2021 et absence d'Hakima Verrier en congé de maladie jusqu'au 31 janvier 2022, suite à un accident de VTT pendant ses vacances en juillet 2021
- Arrêt des compétitions
- Perte financière
- et surtout démobilitation de nos joueurs

En plus, le Comité a vécu de lourds incidents pendant la fermeture :

Nous avons subi un cambriolage le 26 septembre 2020 qui a fait l'objet d'une déclaration à notre Assurance. Le système d'alarme a été détruit, nous avons dû faire gardiennier notre bâtiment pendant le week-end. L'alarme a été réparée très rapidement.

Notre parking a été occupé par les gens du voyage à 2 reprises durant cette saison : du 10 janvier 2021 au 31 janvier 2021 et du 16 mai 2021 au 13 juin 2021. La procédure d'expulsion a été lancée avec la Mairie qui nous a soutenu et assisté dans nos actions. Le parking a dû être nettoyé, le portail et la clôture en grillage ont été abîmés. La Mairie et l'Association des entreprises de la zone d'activités nous ont installé des blocs en béton et des containers pour empêcher une nouvelle invasion.

Nous avons constaté un dégât des eaux le 19 juin 2021 suite à un orage violent durant le week-end. Le changement de la moquette est devenu obligatoire et a fait l'objet d'une déclaration auprès de notre assurance.

Le Comité regroupe, pour la saison 2020/2021 :

Le Comité regroupe **2 545 licenciés** contre 3 845 licenciés la saison précédente soit une diminution de **33.91 %**, - 34.57 % au niveau national.

Il est impossible de tirer des conclusions de ces chiffres. Toutefois on peut noter de grandes disparités entre les clubs de -9 % à - 51 %.

Les Compétitions

La saison débutée mi-septembre s'est terminée fin octobre.

2 épreuves régionales ont été organisées en tout début de saison :

- golf / bridge
- fête au Comité avec BBQ

Les **compétitions fédérales** se sont arrêtées le 23 octobre.

Le passeport de la saison 2020/2021 n'a pas été imprimé.

Des tournois de solidarité :

Au cours du premier trimestre 2021 nous avons ensemble déployé les tournois RealBridge. Le Comité s'est engagé à ne pas faire de concurrence aux clubs et a organisé des tournois uniquement le soir et le week-end.

Des tournois fédéraux :

Dans le même temps la FFB a organisé 2 compétitions fédérales sur RealBridge : les E-trophées en Excellence, Honneur et Promotion. Les champions de France au 1er E trophée Excellence sont Hurepoisiens.

Des tournois régionaux :

Le Comité a organisé des épreuves régionales :

- 4 séances du Simultané du Hurepoix de 18 donnes dont 4 donnes commentées par JP Balian.
- 2 coupes, jonquille et primevère, avec un classement Open et un classement 3^{èmes} et 4^{èmes} séries
- un challenge de printemps en 4 séances le soir à 20h avec un classement par série : 1^{ère}, 2^{ème} série, 3^{ème} et 4^{ème} série

Challenge Jean-Claude Pourcelot :

Nous avons distribué :

- ♣ **20 250 Points d'Expert**
- ♣ **2 109 Points de Performance**

L'Arbitrage

Il n'y a pas eu de stage d'arbitres de club cette saison.

L'examen national prévu en juin a été annulé.

La Fédération a organisé plusieurs types de visioconférences à destination des arbitres de clubs, des arbitres de comité et des arbitres nationaux. Ces conférences enregistrées sont toujours disponibles sur le site de la FFB.

L'Enseignement - Jeunesse

Les scolaires, les cadets et les juniors :

Cette saison seuls 7 scolaires, 25 cadets et 11 juniors ont été licenciés.

Les initiateurs n'ont pas pu se rendre dans les établissements en raison de la crise sanitaire.

L'enregistrement au Club Jeunesse est effectué habituellement en novembre et décembre, période de fermeture du Comité.

Des enseignants Cadets ont donné des cours en distanciel en utilisant BBO et ReaBridge.

La FFB a organisé :

- un festival individuel sur Fun Bridge. Participation : 8 cadets et 1 scolaire hurepoisiens

- un tournoi pour les cadets par paires sur RealBridge : Participation : 4 paires hurepoisiennes

La formation des enseignants :

Aucune formation n'a pu être envisagée cette saison au Comité. Toutefois, à destination des enseignants et des élèves, la FFB a mis en œuvre le Parcours Bridge qui a été remodelé en fin de saison.

Marianne Jouve et Dominique Leclerc ont créé des quiz, comme lors du premier confinement, qui ont été mis en ligne sur notre site internet. Nous allons les rassembler et les mettre à disposition des enseignants.

La communication et le développement

♣ Vers les licenciés

Le site internet a permis de donner des informations sur les tournois RealBridge des clubs puis sur les compétitions régionales et fédérales existantes.

22 newsletters ont été adressées aux licenciés, elle figurent sur le site, rubrique "Comité" onglet "les newsletters"

Dans la rubrique "Et encore" figure un onglet "Recherche de partenaire pour jouer" qui a été mis à jour..

♣ Vers les clubs :

De très nombreux mails ont été adressés aux Présidents pour les tenir au courant des actualités.

Tout au long de la saison **6 réunions plénières** et **6 réunions** par secteur ont rassemblé les Présidents de clubs et leurs représentants. Une séance d'information en présentiel a été proposée aux nouveaux présidents.

La Chambre Régionale d'Ethique et de Discipline

Cette saison aucun dossier n'a été présenté aux instances

Ensuite la parole est donnée à la salle pour les questions :

Une seule question est posée sur l'efficacité du portique posé pour sécuriser le parking. La réponse apportée rappelle que le portique est un élément de sécurisation mais que la plus grande sécurité sera l'occupation régulière du parking par les activités habituelles de la Maison du Bridge.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les commentaires sur le rapport moral de la Présidente, approuve le dit rapport à l'unanimité, et donne quitus à la Présidente et aux membres du Conseil d'Administration.

2 - RAPPORT FINANCIER

Olivier de MOURGUES, trésorier, présente le rapport financier, le compte de résultat et le bilan.

Exercice clos le 30 juin 2021

Notre comité est resté fermé du mois d'octobre 2020 au 30 juin 2021 sans aucune activité présentielle.

Nos ressources de l'année sont constituées :

Des cotisations des clubs et des licences pour un montant total de 130 607€ (en baisse de 29% par rapport à 2019/2020).

Des droits de compétitions soit 36 856€ (en baisse de 86% par rapport à 2019/2020) ce qui est normal étant donné que la fermeture administrative qui nous a impacté, concernait essentiellement notre période de compétitions.

Les dispositions gouvernementales dont nous avons bénéficié sont les suivantes :

- Fond de solidarité : 79 307€
- Indemnités pour l'activité partielle : 44 046€

Nos charges et nos frais de fonctionnement ont mécaniquement baissé pour s'établir à un total de : 148 000€ par rapport à 295 000€ l'année dernière.

Seul le poste salaire a augmenté en raison de la prime de départ à la retraite d'Elisabeth Ancelin. Les intérêts des emprunts ont légèrement augmenté, car je vous rappelle que nous avons obtenu l'année dernière un différé de nos emprunts (de 6 mois) du Crédit Agricole.

Le compte de fonctionnement s'établit avec un résultat positif de 4 218.67€.

Les évènements remarquables :

L'exonération des charges sociales : pendant la période de fermeture nous avons été exonérés du règlement des charges sociales, nous avons donc provisionné le montant dû au 30 juin 2021, soit 44 000€.

PGE (Prêt Garanti par l'Etat) : nous avons contracté avant la clôture du dispositif, fin juin 2021 un PGE d'un montant de 50 000 € remboursable un an après son versement avec des frais de l'ordre de 100€. Si toutefois, nous n'étions pas en capacité de rembourser en une seule fois, nous pourrions bénéficier d'un échancier. La décision de contracter ce prêt était nécessaire pour assurer notre trésorerie jusqu'au démarrage de l'activité à l'automne car nos demandes de fond de solidarité étaient encore pendantes et contestées fin juin pour un montant de 67 000 €. Nous les avons perçues pour partie en juillet et le solde en octobre.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Les vérificateurs aux comptes sont **Gabriel SCHREIBER** et **Richard ROSSIGNOL**.

Gabriel SCHREIBER présente leur rapport :

Bien que les activités du Comité aient été suspendues pendant de nombreux mois, l'exercice affiche un résultat légèrement positif grâce aux modalités de soutien mises en place, notamment l'indemnisation du chômage partiel et le fonds de solidarité de l'Etat.

Les vérificateurs aux comptes souhaitent tout particulièrement remercier la comptable du Comité, Madame Patricia Conesa, qui a fait part de son départ à la retraite en décembre.

Rapport des vérificateurs sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2021 en annexe)

La parole est donnée à la salle :

Question écrite posée par le Club d'Antony :

Si la majoration provisoire de 10€ votée sous la précédente mandature pour soutenir les finances du Comité est maintenue, cela indique que les Clubs poursuivent leur soutien financier au Comité. La Présidente et le Trésorier répondent que cette majoration avait été mise en place à la suite d'une situation très particulière liée aux remboursements des emprunts. Ces remboursements ont été prolongés d'un an compte tenu de la situation engendrée par la pandémie. Il n'y aura donc pas de diminution de 10 € pendant les deux années à venir, tant que les emprunts ne seront pas totalement remboursés.

Un Président demande de faire une comparaison avec les tarifs versés par les Clubs des autres comités. La Président rappelle que cette comparaison ne peut avoir de sens compte tenu que les modes de paiement des Clubs vers leur Comité sont très différents. Certains Comités font payer une taxe sur les droits de table enregistrés par les Clubs, d'autres font payer par les Clubs la cotisation de 55€ à la FFB alors que le Comité du Hurepoix la paie pour tous les Clubs.

Le Trésorier fait voter les participants à l'Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier du Trésorier relatif à la présentation des comptes de l'exercice 2020/2021 ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes, approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice et donne quitus au Trésorier.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Olivier de Mourgues propose d'affecter le résultat positif de 4 218.67€. au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'affecter le résultat positif de l'exercice d'un montant de 4 218.67€ au compte "report à nouveau".

DESIGNATION DES VERIFICATEURS

Nos 2 vérificateurs, **Richard Rossignol** et **Gabriel Schreiber**, en l'absence de nouvelle candidature, se disent prêts à continuer leur mission pour la saison 2021/2022

Messieurs Richard ROSSIGNOL et **Gabriel SCHREIBER** sont désignés à l'unanimité aux postes de "Vérificateurs aux Comptes" pour la saison 2021/2022.

OBJECTIFS POUR LA SAISON PROCHAINE

La **Présidente** reprend le diaporama et présente les orientations 2021/2022 avec les éléments extraits du diaporama présenté il y a une semaine lors de l'assemblée générale de la FFB, (voir diaporama joint).

Une reprise des projets pour les Scolaires et les Cadets : tournois locaux, festival de Biarritz, finales régionales des championnats par paires à Marcoussis et finales nationales à St Cloud.

La gratuité de la licence est assurée jusqu'à 25 ans. Les initiateurs seront désormais remboursés de leur frais de déplacements de leur domicile au lieu des cours (tarif FFB : 0,40 €/km). Chaque Club doit désigner un Référent Jeunesse pour faire le lien avec le Comité.

Les formations de Moniteurs et d'arbitres sont relancées en fonction du nombre de candidatures qui se présenteront. Inscrivez dès maintenant vos candidats auprès du Comité. Une formation de directeurs de tournois aura lieu à Marcoussis le jeudi 25 novembre 2021 matin.

La formation continue des Moniteurs se poursuit en visio-conférence avec la mise en place de « Parcours Bridge » et du « perfectionnement pour tous » menant vers le maître-assistantat.

Projets :

2ème Coupe des Clubs : on peut encore s'inscrire

Challenge des simultanés du soir sur Real Bridge mise en place en janvier 2022

Olivier de Mourgues propose une estimation prudente pour le budget prévisionnel 2021-2022 :

Nombre de licences payantes : 2 600

Recettes des compétitions : - 40 % par rapport à 2018/2019

Charges salariales : 1 salarié sur 12 mois et 1 salarié sur 6 mois

Dotation aux amortissements qui prend en compte l'achat du portique et le changement du revêtement de sol de la grande salle.

Maitrise des frais de fonctionnement

Révision budgétaire courant janvier 2022 pour tenir compte de l'évolution de l'activité

Soit un résultat estimé à - 1 271 €

L'Assemblée Générale, après avoir discuté sur les prévisions de l'exercice en cours, se prononce sur cette esquisse de budget prévisionnel 2021/2022 à l'unanimité moins 2 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

Olivier de Mourgues propose la motion suivante :

EVE et son équipe terminent leur mandat le 30 juin 2022. Compte tenu de l'équipe mise en place, du travail effectué par EVE et de sa connaissance des clubs, je considère qu'après cette période COVID il faut renouveler notre confiance à EVE pour au moins 2 ans (période d'inactivité).

Après vérification de la dernière édition des statuts et du règlement intérieur du Comité, il apparaît que le mandat du Président n'est pas limité dans le temps et que le Président et les membres du Bureau Exécutif sont rééligibles autant de fois qu'ils le souhaitent, sans limitation du nombre de mandats.

En conséquence, c'est l'Assemblée Générale de 2022 qui aura à se prononcer sur les candidatures qui se présenteront à ses suffrages et c'est le Conseil d'Administration du Comité qui élira le Président et les membres du Bureau Exécutif pour les quatre prochaines années. (2022 - 2026).

La Présidente remercie les membres du Conseil de leur action au sein du Comité et de leur dévouement à la cause du bridge.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour le développement du bridge, les responsables des clubs mais aussi les moniteurs, les initiateurs, les arbitres de clubs et tous les bénévoles qui rangent, nettoient et accueillent les joueurs.

L'Assemblée Générale se termine par la remise des médailles et des coupes.

La séance est levée à 18 h30.

Le TRESORIER

Olivier de MOURGUES

Le SECRETAIRE GENERAL

Dominique SECHET

La PRESIDENTE

Eve SCHELTENS

